

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2019)
Heft: 1

Artikel: Quand le sauvetage s'écrit en vert
Autor: Fernandez, Philippe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-867916>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Ambulance SK 263 en intervention sur le tarmac de l'aéroport de Genève, en collaboration avec le SSLIA.

Toutes les photos © Bat sauv 1.

Sauvetage

Quand le sauvetage s'écrit en vert

Cap Philippe Fernandez

Commandant, compagnie de sauvetage 1/1

Lorsqu'une personne parle de l'armée, la première image qui nous vient, ce sont les troupes combattantes : l'infanterie, les blindés, l'artillerie ou encore les forces aériennes. De même, lorsque quelqu'un parle de sauvetage, on pense principalement aux forces d'intervention civiles tel que les pompiers ou les services d'ambulance. Ce qu'on connaît moins, ce sont les troupes de sauvetage de notre armée.

J'ai la chance d'être ambulancier diplômé ES dans la vie civile, et commandant d'une compagnie de sauvetage à l'Armée. Ce que je vous propose dans cet article, c'est de faire une comparaison entre ces deux fonctions, que j'estime complémentaires.

Tout d'abord, qu'est-ce qu'un ambulancier ES ? La formation d'ambulancier est assez méconnue en Suisse. Autant le « paramédic » américain est respecté et a le premier rôle dans de nombreuses séries télévisées, autant chez nous l'ambulancier est principalement considéré comme un « conducteur d'ambulances ». Ce que la plupart des personnes ignorent, c'est que la formation pour devenir ambulancier ES en Suisse est la formation la plus longue au monde : 3 ans d'école supérieure à plein temps regroupant plus de 5'400 heures de formation (formation en cours d'emploi possible dans certaines écoles).

Trois ans d'école intenses et exigeants – ne serait-ce que pour les examens d'entrée – comprenant de nombreuses heures de théorie et des ateliers pratiques, afin d'exercer les compétences apprises. Environ 50 % des trois ans se passent sous forme de stages (aussi bien dans des services d'ambulances que dans des services hospitaliers – comme l'anesthésie, les urgences, la pédiatrie, l'obstétrique et même les soins intensifs). En résumé : il s'agit d'une formation complète et poussée, faisant de l'ambulancier suisse un professionnel de la santé, qui sait aussi bien collaborer avec un médecin SMUR, durant certaines

interventions, qu'en autonomie avec son collègue dans la plupart de cas. Dans la vie de tous les jours, je suis donc amené à devoir prendre des décisions rapides sur la base de quelques éléments que je peux rassembler, afin de décider du traitement à apporter au patient.

Un « binôme d'ambulance d'urgence » se compose de deux ambulanciers diplômés ES (pour Genève tout du moins ; les lois sur la santé étant de compétence cantonale, cela peut différer quelque peu d'un canton à l'autre). Lors de chaque intervention, les deux ambulanciers assumeront, à tour de rôle, la fonction « d'ambulancier leader » (responsable de l'intervention dans son ensemble) ou la fonction « de second » (soutien technique et conducteur de l'ambulance). Les deux travaillant en autonomie, avec les actes médico-délégués que le médecin répondant du service leur aura attribués. Ces actes vont de la simple perfusion de NaCl, ou de l'administration d'oxygène, à la pose d'intra-osseuse ou l'administration d'antalgiques puissants tels que le Fentanyl ou la Kétamine. Si l'ambulancier est formé à travailler en binôme de manière autonome, il est également capable de collaborer avec différents partenaires tels que les équipages SMUR, la police, les pompiers, etc.

Passons maintenant au sauvetage militaire. Il s'articule de la manière suivante : il est regroupé au sein de la FOAP Génie/Sauvetage/ABC, pour ce qui est des écoles de recrues. L'Armée suisse compte 4 bataillons de sauvetage, chacun étant directement subordonné à l'une des 4 divisions territoriales.

Un bataillon de sauvetage (bat sauv) compte une compagnie d'état-major (cp EM sauv) et 3 compagnies de sauvetage (cp sauv). Chaque cp sauv est composée d'une section commandement (sct cdmt), une section d'appui (sct appui) et trois sections de sauvetage (sct sauv). Le sdt sauv est capable d'assumer des tâches très variées : rechercher, localiser, ouvrir et sauver dans des

décombres ; protéger ou éteindre durant des incendies ; s'engager dans des milieux non respirables sous protection respiratoire ; livrer des grandes quantités d'eau sur de longues distances, afin de lutter contre le feu ; ou encore pomper jusqu'à 41'000 l/min en cas d'inondations. Et le tout en étant capable d'assurer son autoprotection. Le bat sauv est donc l'élément essentiel de l'aide militaire en cas de catastrophe.

Le cdt d'une cp sauv doit se tenir prêt à assumer des missions aussi nombreuses que variées : l'engagement dans des décombres, sur une place sinistrée, est statique ; alors que les engagements de transport d'eau et de lutte contre le feu sont dynamiques et peuvent s'étendre (avec les moyens complets d'une cp sauv) jusqu'à 6 km. Parallèlement aux missions de sauvetage, le cdt doit assurer l'autoprotection de sa troupe. Il est donc capable d'assumer des missions de surveillance (postes d'observations, patrouilles) ou de contrôles d'accès (contrôles de personnes, de véhicules). Car c'est bien là la principale différence entre une compagnie de pompiers civile et une cp sauv : nous sommes en mesure de conduire un engagement dans des milieux non sécurisés.

Le cdt d'une cp sauv a l'habitude de collaborer aussi bien avec des forces d'intervention civiles comme les pompiers, les services d'ambulances ou la police, qu'avec d'autres formations militaires comme les Forces Aériennes notamment.

Je relevais précédemment que mes deux fonctions, civile et militaire, sont complémentaires. On constate aisément certains points communs. L'ambulancier est polyvalent, il est aussi bien autonome que capable de travailler en collaboration avec différents partenaires. Tout comme le cdt cp sauv sait effectuer les missions qui lui sont attribuées de manière indépendante avec sa cp, ou en collaboration avec de nombreux partenaires, aussi bien civils que militaires. L'ambulancier sait s'adapter à chaque intervention, qui va de la pédiatrie

à la gériatrie, en passant par l'obstétrique, que ce soit pour des prises en charge médicales ou traumatiques. Le cdt cp sauv conduit son engagement de manière statique sur des décombres, dynamique sur de longues distances en cas de lutte contre le feu notamment, et est capable d'assumer des missions plus « militaires », parallèlement à ses missions de sauvetage.

Dans mes deux rôles, je dois prendre des décisions rapidement et efficacement. Le rythme de conduite de l'officier, avec la réflexion en problèmes partiels et en variantes, est une aide précieuse également dans mon métier. J'ai appris à prioriser, à déléguer certaines tâches et à réfléchir en variantes. La prise de décision rapide de l'ambulancier et la capacité à analyser la « mission » (en l'occurrence récolter les différents éléments physiopathologiques afin de décider du traitement approprié), est un plus non négligeable dans ma fonction de cdt. Le temps pour la prise de décision se doit d'être le plus court possible : les personnes à sauver dans les décombres sont peut-être en train de mourir ou les incendies sont en train de gagner du terrain.

Aussi bien au civil qu'au militaire, je dois faire preuve d'une grande capacité d'adaptation et être en mesure d'anticiper la suite des événements.

En conclusion, je pense que, bien que très différents sur certains points, le sauvetage civil et militaire se regroupent et se ressemblent sur beaucoup d'autres aspects. Certaines missions sont communes, d'autres sont propres à chacun. La beauté de notre armée de milice est de pouvoir utiliser ses compétences civiles à l'armée, et ses compétences militaires au civil. Et je n'échappe pas à la règle, mes compétences d'ambulancier m'aident à conduire ma compagnie et mes compétences de cdt cp m'aident à prendre des décisions en intervention.

Vive la cp sauv 1/1, vive notre Armée, vive la Suisse !

P. F.

La cp sauv 1/1 en engagement de transport d'eau, en collaboration avec les Forces aériennes.

